

Manifestation contre un TGV Paris-Nice

Plus de 1.500 personnes selon les organisateurs, un millier selon la police, ont manifesté dans le calme ce matin contre le projet de ligne à grande vitesse entre Nice et Paris, à La Barque, sur la commune de Fuveau (Bouches-du-Rhône).

Aux cris de "On ne veut pas de votre ligne" ou "RFF nous voilà, votre ligne ne passera pas", les manifestants, rassemblés à l'appel de l'association des Vignerons de la Sainte-Victoire, ont défilé jusqu'à l'entrée de l'autoroute A8.

Au premier rang, figuraient de nombreux élus de villes de la vallée de l'Arc, située au pied de la montagne Sainte-Victoire, dont la présidente UMP de la Communauté du pays d'Aix et maire d'Aix-en-Provence Maryse Joissains.

"Nous sommes opposés au tracé par le territoire de la communauté d'Aix. Il est extrêmement coûteux et va détruire des territoires", a expliqué Mme Joissains jugeant que seul le tracé passant par Marseille et Toulon "est défendable sur le plan économique et celui de l'aménagement du territoire".

"Une LGV ne peut occulter la première et troisième ville de la région", a-t-elle souligné, en référence à Marseille et Toulon que le projet, qui a la préférence de RFF et de l'Etat, doit contourner.

Deux tracés s'opposent en effet pour la construction de la LGV qui doit notamment permettre de relier Nice à Paris en moins de 4 heures contre 5h30 actuellement : celui du littoral dit "des métropoles du sud" qui desservirait Aix-en-Provence, Marseille et Toulon avant de rejoindre Nice, l'autre, plus direct et baptisé "Côte d'Azur", traverserait le Haut-Var (et la vallée de l'Arc) en évitant Marseille et Toulon.

Jeudi, le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur Michel Sappin avait déclaré être favorable au tracé dit "Côte d'azur", jugeant l'autre projet beaucoup plus cher.

"Il y a une différence de 3 à 3,5 milliards d'euros entre les deux", a détaillé le préfet, affirmant que le budget de la LGV "Côte d'Azur" se situe aux alentours de 8 milliards d'euros contre 11 voire 11,5 mds pour le projet concurrent.

"Les déclarations du préfet ont mis le feu aux poudres", a déclaré dimanche le vice-président de l'association des Vignerons de la Sainte-Victoire, Olivier Sumelre, soulignant que "le passage par la vallée de l'Arc condamne la viticulture locale et le tourisme". "Si on perd quelques parcelles, on peut perdre notre AOC (obtenue en 2005, ndlr), les domaines coupés en deux seront inexploitable et l'oenotourisme qu'on nous encourage à développer impossible", a-t-il expliqué.